

PROPARIS – 69^e assemblée générale de Proparis à l'aéroport de Berne-Belp: avant de passer à l'autonomie totale en 2026, la fondation collective constitue son équipe de pilotes.

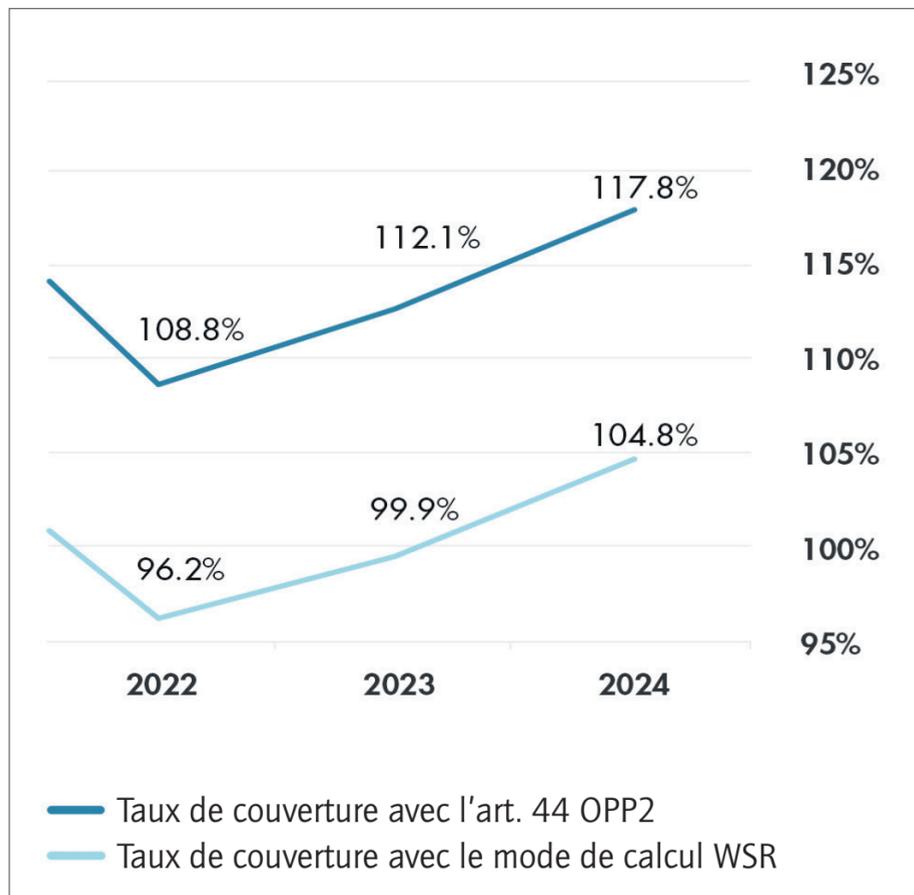
Parés pour le décollage!

En collaboration avec le conseil de fondation, l'ancien président **Hans-Ulrich Bigler** a dirigé *proparis* au cours des quatre dernières années. Il veillera à ce que l'assemblée générale d'aujourd'hui se déroule sans agitation, mais rapidement. «Comme vous le savez, nous avons un programme chargé devant nous. Cependant, il se peut que le bruit soit parfois plus fort aujourd'hui, car des avions et des hélicoptères décollent et atterrissent juste à côté de nous», a déclaré M. Bigler au début de l'assemblée. À la fin de l'événement, trois heureux gagnants ont également pu profiter d'un vol en hélicoptère au-dessus de Berne, d'autant plus que l'aéroport de Belp s'y prête particulièrement bien.

Une année globalement difficile

L'année 2024 a été difficile à bien des égards dans le monde entier. Les conflits armés, les crises politiques et les catastrophes naturelles ont été source d'agitation et d'incertitude persistantes, mais en Suisse aussi, diverses questions politiques ont contribué à cette agitation. «Du point de vue de notre fondation collective et de la prévoyance vieillesse, les votations fédérales de mars 2024 sur la 13^e rente AVS, le relèvement de l'âge de la retraite et la réforme de la prévoyance vieillesse professionnelle rejetée en septembre resteront sans aucun doute gravées dans nos mémoires. Les conséquences de ces votations nous accompagneront encore pendant un certain temps», a déclaré M. Bigler.

Chiffres-clés 2024

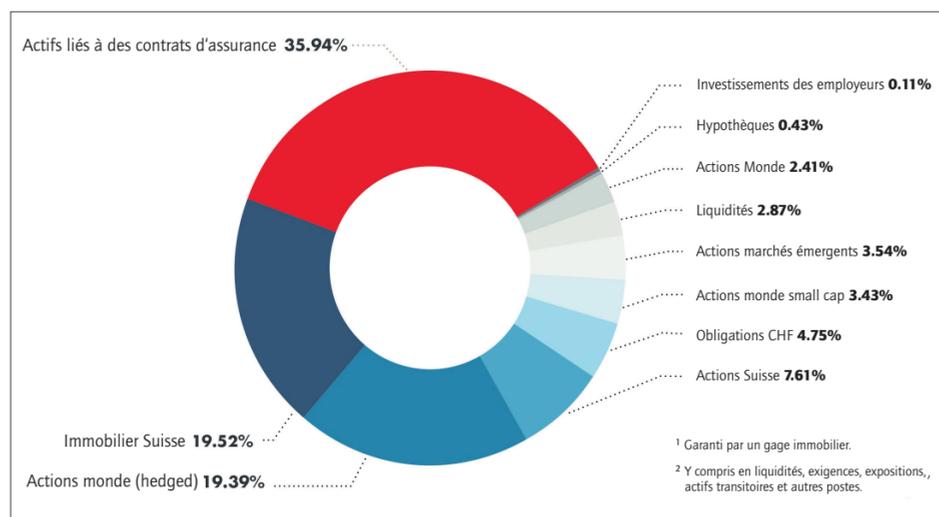


Des chiffres positifs

Les chiffres de l'année dernière étaient toutefois tous positifs: en 2024, le taux d'intérêt moyen se situait entre 2,5% et 4,5% selon l'institution de prévoyance. Malgré la volatilité persistante du marché et les défis qui en découlent, les objectifs financiers ont même été largement dépassés. Grâce à un excellent rendement global consolidé des placements de 8,6%, le taux de couverture a pu être augmenté de près de 5,7% pour atteindre un solide 117,8%. Cette évolution globalement positive est finalement le résultat d'une stratégie d'investissement responsable et orientée vers le long terme, qui mise systématiquement sur la stabilité, la minimisation des risques et la croissance durable.

Avec 9402 entreprises affiliées et plus de 70 000 assurés actifs, la fondation collective *proparis* est l'un des acteurs majeurs de la prévoyance professionnelle. Le passage à une autonomie totale en matière de placement et de gestion au 1^{er} janvier 2026 constitue une étape importante. À partir de cette date, *proparis* gèrera de manière indépendante tous les fonds de prévoyance. Les contrats d'assurance existants avec AXA, Baloise et Swiss Life expirent à la fin de 2025. Afin de couvrir les risques d'invalidité et de décès, en particulier pour les petites institutions de prévoyance, la fondation *proparis* a développé un modèle interne d'assurance de dépôt.

Rapport annuel 2024



L'AÉRODROME DE BERN-BELP

Un vent d'optimisme

Loin de l'agitation que l'on connaît dans les grands halls d'enregistrement des aéroports, l'aéroport de Berne-Belp, avec ses trois portes d'embarquement, est vraiment très accueillant. Un coup d'œil dans les coulisses: avant l'assemblée de *proparis*, les délégués et les invités ont pu découvrir les différents secteurs de l'aviation, le trafic régulier et charter, les jets d'affaires, les pompiers de l'aéroport, les entreprises de maintenance et l'aviation générale.

La réunion s'est déroulée dans le lieu événementiel interne des «Mountain-flyers», qui propose non seulement des vols touristiques en hélicoptère avec des vues à couper le souffle, mais aussi des formations de pilote ou des vols de transport.

Une AI utile, mais comment?

Après avoir abordé les points obligatoires à l'ordre du jour, **Khalil Bawar**, conférencier invité, a expliqué dans son exposé comment utiliser au mieux l'intelligence artificielle. Il s'est montré critique à l'égard de l'utilisation des

ressources et de la consommation d'électricité qui accompagne chaque requête. Malgré l'utilité de cette technologie, il ne faut pas oublier le bon sens, a conclu Khalil Bawar.



Coulisses de l'action: une visite guidée de l'aéroport de Berne-Belp, ici à la porte 2.

ÉLECTION DU CONSEIL DE FONDATION

Le vent du large

Trois membres de longue date du conseil de fondation de *proparis* – **Rolf Frehner**, **Kurt Gfeller** et **Heinz Oertle** – ont fait place à un vent nouveau: lors de la 69^e assemblée de la fondation *proparis*, deux nouveaux membres ont été élus au conseil de fondation du côté des employeurs: **Reto Jaussi**, directeur de l'ASTAG Suisse, et **Simon Schnyder**, responsable du département Politique sociale et santé de l'usam. L'élection était passionnante dans la mesure où, du côté des employeurs, il y avait depuis longtemps plus de candidats que de sièges à pourvoir. Du côté des employés, il n'y avait qu'un seul poste vacant, qui a été pourvu par **Brigitta Bernet**, UNIA. Les représentants nouvellement élus sont responsables pour la période allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2029.

Changement rapide dans le poste de pilotage

Il y a eu un changement à la présidence: **Aldo Ferrari** prend la tête du côté des employés en tant que président, et Hans-Ulrich Bigler est copilote en tant que vice-président. Nous mettons les gaz vers l'autonomie totale!

www.proparis.ch



Le nouveau conseil de fondation (de g. à dr.): Kaspar Bütikofer, Johann Tscherrig, Giuseppina Meschi, Reto Jaussi, Aldo Ferrari, Bruna Campanello, Hans-Ulrich Bigler, Véronique Rebetz, Nicolas Leuba, Silvia Fleury, Robert Meier, Brigitta Bernet, Jürg Rolli, Yannick Egger. Urs Kaufmann et Simon Schnyder ne sont pas sur la photo.